



Echevinat de la Cohésion Sociale,
du Logement, de l'Urbanisme et de l'Égalité des Chances

Plan Hiver 2018-2019

Communiqué de presse
24 octobre 2018

En Wallonie, pendant les mois les plus froids, un Plan Hiver vient renforcer le travail social des communes auprès des personnes précarisées. Il débute ce 1er novembre 2018.

A Namur, le Plan Hiver est marqué par des mesures particulières dont l'ouverture d'un abri de nuit supplémentaire afin d'augmenter la capacité d'accueil sur le territoire.

Le Plan Hiver namurois 2018-2019 sera particulier : la Caserne de Jambes accueillant habituellement l'abri de nuit supplémentaire va fermer ses portes dans quelques semaines, la volonté de la Ville était de trouver un nouveau local. C'est chose faite. Le nouvel abri de nuit supplétif se tiendra toujours à Jambes, dans des locaux de la Ville de Namur aménagés pour l'occasion, rue de Coppin.

Cette solution permet à la Ville de Namur et à son service de Cohésion sociale d'offrir un Plan Hiver aux mêmes conditions que les années précédentes.

La Ville a organisé ce mardi 23 octobre en soirée une réunion d'information à l'attention des riverains de la rue Coppin relatif à ce nouvel abri de nuit. Celle-ci s'est très bien déroulée.

Historique : la lutte contre la pauvreté, un travail mené depuis de longues années

Depuis 1991, la Ville de Namur met à disposition du public sans-abri un lieu d'hébergement d'urgence : l'abri de nuit.

Depuis 2012, l'Abri de nuit "Gérard Jacob" permet d'accueillir, chaque soir, 33 personnes sans logement accompagnées éventuellement de leur chien ; un lit est exclusivement réservé à une personne à mobilité réduite. En complément de ce travail mené par les éducateurs, les équipes de travailleurs psychosociaux réalisent un travail de lien, d'accroche et d'accompagnement pour aider les hébergés dans la réalisation de leurs projets.

Depuis 2009, la Ville de Namur renforce son dispositif en mettant en place un plan hiver qui s'étend du 01 novembre au 31 mars en partenariat avec le relais social urbain namurois qui le subventionne à hauteur de 17.000 € cette année.

Ce plan hiver se traduit notamment par une augmentation de la capacité d'accueil avec la mise en place d'un abri de nuit complémentaire de 30 lits, un renforcement du travail de rue et une vigilance plus accrue auprès du public.

Durant le plan hiver 2017-2018, 6601 nuitées ont été comptabilisées (sur les deux sites) pour un total de 613 personnes différentes.

Hiver 2018-2019 : déménagement de l'abri de nuit supplétif

Depuis plusieurs années, l'abri de nuit supplétif était localisé sur le site de la Caserne du Génie à Jambes. Vu le départ, cette année, des militaires vers le site d'Amay, en Province de Liège, ce site n'est plus accessible ni adapté pour y localiser l'abri de nuit supplétif.

De nombreuses réunions se sont tenues avec la Défense qui s'est jointe aux recherches de locaux. La Ville a exploré différentes pistes. Après analyse, il en ressort que la Régie foncière dispose de locaux à louer rue de Coppin à Jambes.

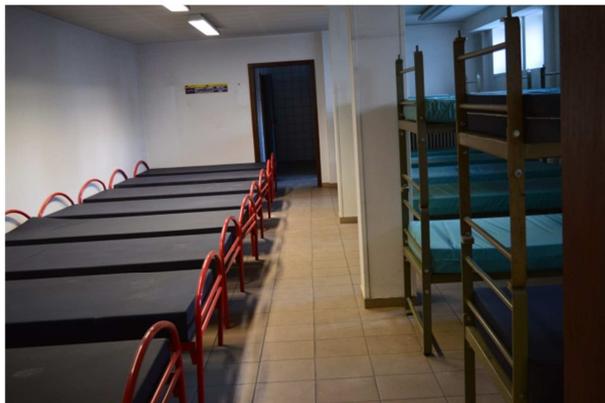
Le service des bâtiments de la Ville a effectué, sur fonds propre, les aménagements nécessaires pour permettre l'accueil des personnes sans domicile fixe dans un espace sécurisé et conforme aux exigences de sécurité prévues par la loi et contrôlé par la zone Nage.

Concrètement, deux dortoirs d'une capacité totale de 30 lits, un espace sanitaire et trois douches sont ainsi mis à disposition du public.

Comme pour l'Abri de nuit "Gérard Jacob", les hébergés peuvent également ranger leurs effets personnels en sécurité dans des casiers individuels ; le linge de lit, les draps de bain, gants de toilette et le nécessaire de douche sont fournis.

Au niveau de l'encadrement du groupe, deux éducateurs seront présents chaque nuit et un garde de sécurité est également prévu.

D'un point de vue pratique, les personnes doivent se présenter à l'Abri de nuit "Gérard Jacob", entre 21h et 21h30, boulevard du Nord. Les éducateurs répartiront les personnes à héberger sur les deux sites. La Ville de Namur assure, via une entreprise privée, le transport en car jusqu'à l'abri de nuit supplétif.



Afin de mettre en place cette solution pour l'hiver 2018-2019, la Ville de Namur a mobilisé des moyens humains, financiers et logistiques importants pour un coût total de 136.475 € pour les 5 mois du plan hiver pour permettre aux personnes les plus fragilisées d'être accueillies durant cette période sur ce nouveau site.

« Cette année encore, les équipes sont prêtes, les locaux mis à disposition et le personnel a augmenté.

Afin d'assurer un accueil plus optimal, la Ville a dégagé la somme de 136 475 € et ainsi renforcé l'encadrement du Plan Hiver. Un accompagnement de qualité est ainsi maintenu et complété par un appui du travail de rue comme les maraudes de prévention. En plus des 8 éducateurs et éducatrices présents à l'année, avec le renfort du plan hiver nous comptons sur une équipe de 15 personnes. Deux éducateurs seront présents chaque nuit à l'abri de nuit supplétif. » Stéphanie Scailquin

Un système de réservation des nuitées est en réflexion. Il permettra d'améliorer encore le service rendu aux personnes sans-abri et de rassurer les hébergés comme de faciliter le travail des équipes.

Un aide tout au long de l'année

Tout au long de l'année, des actions sont mises en œuvre pour offrir des solutions et un hébergement d'urgence. Le plan hiver est en renfort de ces actions et mesures : apporter pour une période donnée, une attention spécifique à un public déjà défavorisé et rendu encore plus vulnérable par des conditions climatiques difficiles.

« Le Service de Cohésion sociale et sa cellule solidarité, c'est un travail de tous les jours ! L'hiver est une période plus délicate en raison des températures basses mais l'humidité est parfois encore plus problématique. L'accompagnement sur le long terme est essentiel. Beaucoup de personnes sont encore surprises quand je dis que l'Abri de nuit est ouvert et fortement fréquenté toute l'année ! »

Stéphanie Scailquin

Ce Plan Hiver s'inscrit dans la continuité d'un travail de fond, un accompagnement mené 365 jours/an par les équipes de terrain. Ainsi, il faut le rappeler l'Abri de nuit, l'Equipe de soutien technique, les assistants sociaux, les travailleurs sociaux de proximité, le soutien psychologique de D'Pause et le Dispositif d'Urgence sociale (DUS) y travaillent toute l'année. D'autres services sont également mobilisés par le Plan Hiver, par exemple les gardiens de la paix, l'équipe soutien logistique...

*« En tant qu'Echevine de la Cohésion sociale, j'invite chaque citoyen à prendre connaissance de ces actions et de ces services. **Le numéro d'urgence du DUS 0800 124 20 doit être encodé dans tous nos gsm !** Bien se préparer contre le froid, c'est être prévoyant, se tourner vers les acteurs sociaux, nombreux et disponibles, être attentif à soi et aux autres. »* Stéphanie Scailquin

Plus d'infos : 081/24 69 98 – carole.debatty@ville.namur.be

Cabinet de Stéphanie SCAILQUIN
Echevine de la Cohésion Sociale, du Logement, de l'Urbanisme et de l'Egalité des Chances